



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DANIEL VANDAL

Député
Saint-Boniface—Saint-Vital



/danvandalforstboniface



@stbstvdan



stbstvdan

Avril 2023

POINTS SAILLANTS BUDGET 2023

Le 28 mars, la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, a publié le budget de 2023 — *Un plan canadien : Une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère*. Le budget expose les plans du gouvernement pour offrir un véritable allègement aux Canadiens qui travaillent pour joindre les deux bouts. J'aimerais souligner quelques mesures importantes :

Renforcement du plan d'action sur l'eau douce et création de la nouvelle Agence canadienne de l'eau, dont le siège social sera à Winnipeg



Nous ferons d'importants investissements dans un Plan d'action pour l'eau douce renforcé. À compter de 2023-2024, 650 millions de dollars sur dix ans seront fournis pour prendre des mesures actives afin de nettoyer de grands lacs et rivières au Canada, y compris le lac Winnipeg et le lac des Bois. L'Agence canadienne de l'eau collaborera avec les provinces, les territoires, les municipalités et les groupes autochtones pour gérer nos

précieuses ressources en eau douce.

Rendre la vie plus abordable pour les étudiants

Une augmentation de 40 % des bourses d'études canadiennes permettra aux étudiants à temps plein d'obtenir jusqu'à 4 200 \$ pour l'année scolaire 2023 et une augmentation de la limite des prêts d'études canadiens sans intérêt, qui passera de 210 \$ à

300 \$ par semaine.

L'exigence pour les étudiants adultes de 22 ans et plus de se soumettre à une vérification de crédit afin d'avoir accès à des bourses et à des prêts étudiants serait également levée pour l'année à venir.

Au Manitoba, environ 19 800 étudiants de niveau postsecondaire ayant des besoins financiers seraient admissibles à recevoir jusqu'à 14 400 \$ au cours de l'année scolaire 2023 (du 1er août 2023 au 31 juillet 2024) grâce à ce soutien accru.

INFO

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch. St. Mary's, pièce 4
Winnipeg MB R2H 1J2
Tél.: 204-983-3183
Fax: 204-983-4274

BUREAU OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571



dan.vandal@parl.gc.ca



www.danvandal.ca

Pour en savoir plus
sur le budget, visitez
www.budget.gc.ca

Remboursement d'épicerie



Pour 397 000 personnes et familles à revenu faible ou modeste au Manitoba, le remboursement pour épicerie offrira aux couples admissibles ayant deux enfants jusqu'à 467 \$ de plus et aux Canadiens célibataires sans enfants jusqu'à 234 \$ de plus.

Environ 94 millions de dollars de mesures ciblées de lutte contre l'inflation seront fournis dans la province. Cette aide supplémentaire sera fournie par l'Agence du revenu du Canada dès que possible après l'adoption de la loi, au moyen du système de crédit pour la TPS.

Soutenir nos langues officielles

Les deux langues officielles du Canada nous unissent. L'anglais et le français sont au cœur de notre histoire et de notre identité.

Le budget de 2023 propose de nouveaux investissements pour soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire, y compris les Franco-Manitobains, et pour promouvoir le français par l'entremise du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Le gouvernement fédéral présentera le Plan d'action plus tard cette année.

Le Plan d'action 2023-2028 mettra en œuvre les engagements du gouvernement fédéral visant à assurer l'égalité du français et de l'anglais, à accroître le poids démographique des francophones et à rétablir la taille des communautés francophones, à accroître le taux de bilinguisme, et mieux soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

À compter de 2023-2024, notre gouvernement prévoit investir 1 milliard de dollars, à l'échelle nationale, sur cinq ans, dans diverses initiatives.

REGIME FÉDÉRAL DE SOINS DE SANTÉ

Le régime fédéral de soins de santé améliorera les soins de santé publics pour les Canadiens en réduisant les arriérés, en élargissant l'accès aux services de santé familiale et en modernisant le système de soins de santé. La part du Manitoba dans le plan fédéral en matière de santé est de 7 milliards de dollars sur 10 ans, dont 1,9 milliard de dollars d'argent frais.

- 282 millions de dollars en accords bilatéraux permanents sur les soins à domicile, la santé mentale et les soins de longue durée; 4,8 milliards de dollars par rapport aux niveaux de 2022-2023 par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé;
- Un supplément de 72 millions de dollars au titre du TCS en 2022-2023 pour répondre aux pressions urgentes dans les salles d'urgence, les salles d'opération et les hôpitaux pédiatriques;
- 610 millions de dollars dans le cadre de la garantie de 5 % du TCS;
- 1,2 milliard de dollars grâce à des ententes bilatérales personnalisées.

Soins dentaires pour les Canadiens

Le Régime canadien de soins dentaires annoncé dans le budget de 2023 offrira une protection dentaire aux Canadiens non assurés dont le revenu familial annuel est inférieur à 90 000 \$, sans contribution pour ceux dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$.

Cela élargit la couverture qui a

commencé en décembre 2022 pour les enfants de moins de 12 ans.

6 390 ménages manitobains ayant des enfants de moins de 12 ans ont reçu de l'aide jusqu'à maintenant.

Les détails sur la couverture admissible élargie seront communiqués plus tard cette année.

